



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 30 SEPTEMBRE 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LES GOTHES

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de l'entreprise Centre Hygiène Espaces Verts, 9454 rue Bossuet – ZI Les Distracts – 18390 Saint-Germain-du-Puy ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux Goths afin d'effectuer des travaux d'élagage ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite le mardi 22 octobre 2024 de 9h à 17h, sis Les Goths.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, l'entreprise, sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240930-202495-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024

Publié sur le site internet de la commune le 30.09.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

